

Année scolaire

1^{er} semestre : 1^{er} septembre au 31 janvier
 2^{ème} semestre : 1^{er} février au 30 juin

Inscriptions

Les élèves s'inscrivent au moyen du bulletin d'inscription. La signature des parents est requise pour les élèves mineurs. L'inscription est valable au moins un semestre.

Démission

La cessation des cours doit être annoncée au secrétariat par écrit 1 mois avant la fin d'un semestre. Toute dérogation à cette règle est exclue, sauf en cas de maladie de l'élève.
 Toute démission annoncée hors des délais convenus entraîne le paiement du semestre suivant.

Paiements des cours

Les factures sont adressées à l'élève ou à ses parents au début de chaque semestre. Leur montant est acquitté pour le semestre complet par versements bancaires (de 1 à 3 mensualités, selon la modalité choisie) et dont un versement doit être fait chaque mois (fin septembre, fin octobre et fin novembre pour le premier semestre et fin février, fin mars et fin avril pour le second semestre.)

Réinscription

Si la réinscription n'est pas infirmée dans les délais fixés plus haut, elle est renouvelée tacitement et automatiquement.

Horaire des cours

Les élèves et les professeurs fixent d'un commun accord l'heure, le jour et la date des cours.

***** BULLETIN D'INSCRIPTION**

Instrument : Durée du cours :

Professeur désiré :

Nom : - Prénom :

Date de naissance: Prénom du père :

Adresse (Rue, no) :

Code Postal et localité :

Téléphone:

Date du début des cours :

Mode de paiement choisi : en 1 - 2 - 3 (versements mensuels). Entourer ce qu'il convient. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et des tarifs en cours. Lieu et Date :

..... Signature du représentant légal :